



HAL
open science

CHES - Centre histoire espaces et cultures

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CHES - Centre histoire espaces et cultures. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02034688

HAL Id: hceres-02034688

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034688v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand

Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre d'histoire « Espaces et cultures »

Label demandé : Equipe d'accueil

N° si renouvellement : EA 1001

Nom du directeur : M. Philippe BOURDIN

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, EHESS

Experts :

M. Laurent BOURQUIN, Université du Maine

M. Jean-Philippe GOIRAN, CNRS

Mme Virginie HOLLARD, Université Lumière - Lyon 2

M. Didier POTON DE XAINTRAILLES, Université de La Rochelle

N.-B. : Le CNU, sollicité, n'a pu envoyer de représentant pour ce comité.

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Pascal ARNAUD

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Pascale DUCHÉ, Vice-présidente du Conseil scientifique de l'Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand

M. Laurent RIEUTORT, Président de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le lundi 14 mars 2011 de 9h00 à 18h00, dans les locaux du CHEC.

- 09h00-09h25 : accueil et visite des locaux animée par le directeur de l'unité
- 09h25-10h10 : réunion des experts à huis clos
- 10h15-11h45 : séance plénière : présentation de l'unité par l'équipe de direction et les responsables d'axes. Questions des experts, réponses des membres de l'unité
- 11h45-12h15 : entretien entre les experts et les doctorants et post-doctorants
- 12h15-12h45 : entretien entre les experts et la représentante de la tutelle (vice-présidente de l'université)
- 12h45-13h15 : entretien avec les personnels BIATOS
- 13h15-18h00 : réunion des experts à huis clos

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Issu du Centre d'Histoire des entreprises et des communautés fondé en 1991 et reconnu par le ministère comme équipe d'accueil (EA 1001), l'unité est devenue le Centre d'histoire « Espaces et cultures » le 1^{er} janvier 2001. Ses locaux sont situés à la Maison des sciences de l'homme, 4 rue Ledru, 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1.

- Equipe de Direction :

M. Philippe BOURDIN, directeur ;

M. Jean-Philippe LUIS, directeur-adjoint.

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	38	35
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	17	7
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2	3
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1,5	1,5
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	58	36
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	14	10



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité:

Cette unité aux effectifs importants, majoritairement issue des 21^e et 22^e sections, a su intégrer ces dernières années de nouveaux membres issus d'autres disciplines et redéfinir le champ de ses axes. Attractive, elle est en dynamique ascendante et développe des thématiques originales et reconnues au plan national. Son activité scientifique et sa production générale sont importantes et validées par un nombre élevé de contrats ANR et de membres de l'IUF (Institut universitaire de France), même si des disparités subsistent en son sein. Elle occupe une place bien identifiée et structurante dans le domaine des sciences humaines et sociales, en particulier dans la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand (MSHC), et bénéficie du soutien affirmé de l'établissement et des collectivités. Ses choix politiques sont clairs et définis dans un cadre consensuel, notamment en ce qui concerne les relations internationales, qui ne sont formalisées qu'en cas d'échanges concrets et durables. L'encadrement et l'intégration des doctorants au sein de l'unité est quotidien et effectif. Il se marque notamment par la tenue de séminaires et de journées d'études sous leur responsabilité.

- Points forts et opportunités :

L'unité présente une grande homogénéité scientifique. Son centre de gravité intellectuel définit des spécificités thématiques bien identifiées au plan national et s'appuie sur des chercheurs de grande qualité (3 membres de l'IUF, 5 titulaires de la Prime d'Excellence Scientifique).

Ses effectifs sont importants et en hausse : ils témoignent à la fois de son attractivité extérieure et du choix de recrutements externes de qualité. Elle est à l'évidence en progrès par rapport au contrat échu. Cette croissance ne remet pas en cause la cohérence thématique de l'unité qui a su faire vivre la transdisciplinarité et la diachronie.

L'unité est extrêmement active dans la tenue de manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, séminaires) et dans la diffusion de l'information scientifique. Elle s'appuie sur une politique claire en matière éditoriale, avec un soutien marqué aux publications collectives issues de ces rencontres avec le concours des Presses universitaires Blaise Pascal (PUBP), et a su hiérarchiser le choix des supports papier et en ligne.

L'équipe a un taux de succès élevé aux appels d'offre (5 ANR, FEDERE). Le comité est sensible à la bonne articulation entre les thématiques collectives et celle des ANR, dont le montant représente l'essentiel des ressources de l'unité.

Le CHEC possède un réseau stable de relations internationales formalisé et fortement articulé autour des établissements français à l'étranger. L'intégration récente des civilisationnistes offre à l'unité de nouvelles perspectives en Europe centrale et orientale.

Le laboratoire bénéficie d'une très bonne insertion dans le tissu socio-économique local et régional. En témoigne le nombre d'expertises pour lesquelles elle est sollicitée par les collectivités. Ces dernières lui apportent un soutien financier réel.

L'établissement reconnaît et soutient le caractère structurant pour les sciences humaines et sociales de la dynamique engagée par l'unité durant le contrat échu. La dotation du CHEC a été augmentée. Dans ce cadre, l'articulation entre le CHEC et la MSHC est bénéfique.

Les IATOSS sont fortement investis dans l'accompagnement et la définition des programmes ainsi que dans l'encadrement des doctorants.

Les doctorants sont bien intégrés à la vie du laboratoire. Dès le master, les étudiants connaissent les activités du CHEC et peuvent envisager très en amont une éventuelle poursuite d'études en doctorat.

- Points à améliorer et risques :

Le niveau de production des membres de l'unité reste inégal, sur le plan quantitatif comme qualitatif. Il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de publication dans des revues de rang A.

Un enseignant-chercheur de pointe va partir à la retraite dans les prochaines années et son renouvellement est incertain.



Une réflexion de fond sur les degrés de mutualisation des métiers et missions d'appui à la recherche, entre le CHEC et la MSHC, est nécessaire. *A minima*, la pérennisation d'un poste de secrétaire semble indispensable.

L'unité ne dispose pas de règlement intérieur.

L'identité collective de l'unité est certes en progrès, mais aurait mérité une présentation globale exposant la genèse du projet et les articulations entre les quatre axes directeurs.

Le site web doit être amélioré, pour offrir notamment des informations actualisées plus fréquemment.

- **Recommandations:**

À destination de l'unité :

Il faut veiller à conduire :

- Une politique ferme à l'égard des membres les moins producteurs.
- Une politique de publication dans des revues de rang A, en particulier à l'international.

À destination de la tutelle :

L'établissement devrait :

- Développer une politique de soutien aux maîtres de conférences qui veulent passer une habilitation à diriger des recherches.
- Pérenniser le poste de secrétaire, à partir de l'argumentaire fourni par le laboratoire.
- Articuler et mutualiser avec la MSHC les moyens d'appui à la recherche.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	29
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	6*
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	83%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	2
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	17

*En l'absence d'une partie des fiches individuelles concernant les personnels référencés en N3 et N5, le nombre de producteurs indiqué pour la catégorie A2 est fondé sur une évaluation établie d'après les renseignements figurant sur le site web de l'unité.

3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

L'axe 1 concerne l'histoire sociopolitique et se subdivise en trois thèmes avec une production scientifique intense. L'axe 2 s'attache aux sensibilités et sociabilités religieuses, en liaison avec l'École Française de Rome. L'axe 3 se positionne sur l'étude des espaces, des sociétés et des représentations : approches historiques et archéologiques. (journées d'études, programmes nationaux et publications de qualité s'enchaînent durant tout ce quadriennal). L'axe



4 s'orientent sur les pratiques artistiques : acteurs et réseaux (doctorats, ateliers et publications rendent compte de la dynamique de cet axe).

Un tableau général des manifestations scientifiques fait état d'un total de 38 événements entre 2008 et 2010, répartis en colloques, journées d'étude, séminaires et expositions. Par ailleurs, 27 publications collectives ont été recensées pour les années 2007-2010. 5 projets ANR ont été obtenus (dont 2 en cours).

La production scientifique recense 17 thèses (soutenues au 30 juin 2010) et 36 doctorats en cours. Sur les 4 dernières années, 2 habilitations à diriger des recherches ont été soutenues.

On regrettera :

- le nombre élevé de publications dans des revues sans comité de lecture ;
- l'importance des rapports de fouille peu valorisés sous forme d'articles ;
- la faible proportion des publications en langue anglaise.

Les partenariats locaux, nationaux et internationaux sont nombreux, notamment dans la conduite de l'étude des musiciens d'Eglise et de celle du théâtre provincial sous la Révolution et l'Empire. Le CHC a, en outre, répondu aux demandes concernant la valorisation de l'histoire et du patrimoine liés à La Fayette, à la cathédrale de Clermont-Ferrand, à l'histoire du syndicalisme en Auvergne. De tels chantiers ont donné lieu à des conventions et des travaux dont vont naître des ouvrages collectifs.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Le bilan du CHC témoigne de sa volonté d'être attractif aux plans régional, national et international.

L'ouverture vers l'international (annexe 6) se marque par la part croissante octroyée aux chercheurs étrangers dans les colloques et journées d'études (près de 17 % originaires pour la grande majorité d'entre eux d'établissements européens et, à un degré moindre, d'universités nord-américaines), par l'accueil d'un nombre important de professeurs étrangers invités (anglais, espagnols, hongrois, italiens, polonais, portugais) ce qui a entraîné plusieurs membres de l'unité à être invités dans le cadre de colloques, mais aussi de séminaires de master qui, par le mécanisme Erasmus, servent de tremplin à des collaborations scientifiques plus larges (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Pologne). Il faut retenir dans cette politique des coopérations institutionnelles particulièrement dynamiques avec l'Espagne (Casa de Velázquez, universités autonomes de Madrid et de Barcelone, université des Baléares) et l'Italie (universités de Bologne, de Padoue, de Modène, de Reggio d'Emilie, Ecole Française de Rome). La coopération avec ce dernier pays a conduit à l'accueil d'une post-doctorante italienne (titulaire d'une bourse Marie Curie et d'une bourse de la Région Auvergne) recrutée ensuite comme maîtresse de conférences. Des coopérations sont initiées avec l'Europe centrale et orientale par les civilisationnistes intégrés récemment au CHC (Départements d'allemand et de russe) et avec des universités portugaises et brésiliennes. Il serait souhaitable que ces coopérations, fondées sur le plus souvent sur des relations personnelles - une première étape souvent essentielle - se traduisent sur le plan institutionnel par des conventions avec les différents partenaires.

Les cinq cotutelles de thèse confirment les relations avec l'Italie (Rome), l'Amérique du Nord (Québec) et le Brésil (Université de Récife). Il serait souhaitable que la politique de cotutelle se renforce à l'occasion de la dynamique internationale promise dans le projet (2012-2015).

La capacité à obtenir des financements externes et à répondre à des appels d'offres se marque d'abord par la direction ou la participation à 5 projets ANR. Deux sont en cours (Archaedyn II du CNRS, dans laquelle est impliqué le laboratoire d'archéologie du CHC et MUSIFREM) et trois autres viennent d'être acceptés pour quatre ans (THEREPSICHORE porté par le CHC, ACTAPOL porté par l'université de Lille 3-Charles de Gaulle, GLOBIBER associant le CHC aux universités de Nice Sophia-Antipolis et de Bordeaux 3 et à la Casa de Velázquez).

L'annexe 7 du dossier (« Implications des chercheurs dans des réseaux locaux et nationaux ») confirme la capacité de nombreux enseignants-chercheurs du CHC à participer à des réseaux nationaux et locaux (CNU, CNRS, CTHS, COS, Comités scientifiques de revues, membres de sociétés savantes, jurys de concours de recrutement d'enseignants du secondaire, etc.). Il faut y ajouter, dans le domaine de la valorisation scientifique et des relations socioculturelles, les très nombreux chantiers collectifs développés grâce au partenariat avec les collectivités locales (région Auvergne, conseils généraux, notamment celui de la Haute-Loire) et à l'implication des doctorants dans le



cadre d'une junior entreprise (B-Creativ') qui démontre aux jeunes chercheurs que des compétences d'expertise peuvent être reconnues dans le champ des humanités par les collectivités, les associations, les entreprises.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

L'organisation de l'unité est claire. Le directeur et son adjoint sont élus pour quatre ans par l'Assemblée générale des enseignants-chercheurs, qui se réunit deux fois par an, en début d'année civile et en fin d'année universitaire. L'Assemblée élit également le bureau du CHEC et le comité éditorial (composé du responsable des éditions, des responsables d'axe et du responsable de la revue *Siècles*). Le fonctionnement de l'unité semble reposer sur de solides bases consensuelles. Cependant, le comité de visite recommande de rédiger et d'adopter un règlement intérieur destiné à servir de référence pour prévenir ou résoudre d'éventuelles contestations.

Le soutien à la recherche est assuré par une secrétaire employée sur un contrat de dix mois. Chaque année, du 30 juin au 1er septembre, l'unité n'a donc pas de secrétariat, ce que le comité de visite déplore profondément. En outre, cette personne assure des tâches qui vont bien au-delà des missions normalement dévolues à une secrétaire d'unité, en particulier la préparation des contrats doctoraux. Le comité de visite recommande de confier cette tâche à l'École ou au Collège doctoral.

La dotation de base octroyée par l'université a été augmentée entre 2010 et 2011 pour tenir compte de la croissance et du dynamisme de l'unité. Les collectivités locales, la région et le conseil scientifique de l'université apportent des aides ciblées pour cofinancer les actions collectives. Le comité de visite aurait souhaité apprécier, grâce à des tableaux précis, la part respective de chacun des bailleurs de fonds depuis le début du quadriennal. En outre, il s'est étonné que les programmes ANR dans lesquels l'unité est impliquée n'apparaissent pas dans le budget, alors qu'ils financent des équipements collectifs et qu'ils sont pleinement intégrés dans les axes de recherche.

L'animation scientifique est proposée à l'assemblée générale par les enseignants-chercheurs dans le cadre du programme scientifique élaboré en début de quadriennal. Ce mode de fonctionnement apparaît comme positif, car il a permis d'une part l'intégration rapide de jeunes maîtres de conférences recrutés au cours des dernières années, et d'autre part l'émergence de l'axe « Circulation des hommes et des idées » pour le prochain quadriennal.

Les enseignants-chercheurs sont inégalement impliqués dans la formation et par la recherche, car les thèses sont nettement plus nombreuses en histoire moderne et contemporaine. Les doctorants bénéficient chacun d'une enveloppe annuelle de 200 €, destinée à financer leurs déplacements et leur inscription à des colloques. Ils sont dotés de leur propre assemblée générale, qui élit chaque année les responsables de la « Jeune équipe », chargée d'organiser les journées d'étude et les séminaires spécialement dédiés à leur intention.

Le CHEC contribue à structurer la recherche en région. Au sein de l'université, il participe aux actions pluridisciplinaires définies dans le cadre de la MSHC. À l'extérieur, il répond aux sollicitations des collectivités locales qui demandent à ses membres des expertises associant historiens et historiens de l'art. En région, les archéologues jouent un rôle tout à fait fondamental, dans la mesure où leurs travaux s'attachent prioritairement aux sites auvergnats et bénéficient, à ce titre, d'importants contrats.

- **Appréciation sur le projet :**

L'unité propose un projet original et convaincant articulé autour de quatre axes. Ceux-ci recomposent avec cohérence les axes du précédent quadriennal en tenant compte des nouveaux apports liés au mouvement des personnels (départs à la retraite et arrivée de 15 nouveaux enseignants-chercheurs depuis 2006). À noter que le quatrième axe, dit « émergent », est entièrement nouveau et connecté à l'axe « Dynamiques interculturelles » créé par la MSHC. Chacun de ces axes est résolument tourné vers la pluridisciplinarité et la diachronie.

L'axe 1, « L'opposition dans la Cité : objets, acteurs, formes » reprend un axe fort du bilan (« Histoire sociopolitique ») en le ciblant sur une problématique plus exigeante ; à noter le projet innovant de colloque sur « Les nuits de la Révolution française ».

L'axe 2, « Dynamiques culturelles et artistiques », également inscrit dans le droit fil d'un axe du précédent quadriennal (« pratiques artistiques : acteurs et réseaux ») développe l'un des ensembles de recherches qui marquent l'identité du centre (étude des musiques et musiciens d'église, des œuvres et des scènes théâtrales, des arts décoratifs, notamment).



L'axe 3, polarisé sur le laboratoire d'archéologie, tout en associant des historiens, historiens de l'art et des géographes, se consacre à des recherches sur « Plaines et montagnes : sociétés et espaces du Massif Central. Structures, peuplement, patrimoine ». Il tient ensemble les investigations les plus approfondies du passé, lointain ou plus récent, et la réponse aux enjeux contemporains, telle la valorisation du patrimoine (comme par exemple l'inscription de la Chaîne des Puy sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO).

L'axe 4, émergent, envisage l'une des thématiques les plus novatrices de la recherche sur « La circulation des hommes et des idées : histoire des connexions politiques et culturelles », à travers le questionnement de la catégorie de transnational. Au total, ce projet mêle harmonieusement la poursuite des recherches sur les thématiques fortes de l'unité et l'expérimentation de champs neufs, dans un souci d'écoute et de partenariat avec l'étranger.

La communication entre les axes est assurée par la présence fréquente d'un même chercheur dans plusieurs équipes (la majorité des chercheurs appartiennent à deux axes). Certains programmes comme « les figures de l'ennemi » ou « l'Atlas du Massif Central » ont une vocation privilégiée à la transversalité. En outre, trois rendez-vous annuels sous la forme d'un *workshop* de centre sont prévus pour faire dialoguer les équipes autour d'un thème défini comme par exemple : « Intervention du politique, poids des pouvoirs ». La « jeune équipe » de doctorants contribue également à renforcer le tissu intellectuel de ce projet par son séminaire et sa journée d'étude annuelle.

Il est cependant souhaitable que la cohérence d'ensemble du projet, qui touche aux dimensions politiques et spatiales des phénomènes étudiés, soit mieux valorisée dans sa présentation, afin de diffuser une image globale plus précise du CHAC.

L'axe 1 et l'axe 2 sont respectivement soutenus par 2 ANR chacun (Actapol et Globiber pour l'axe 1, Muséfrem et Thérepsicore pour l'axe 2). L'axe 3 s'appuie sur les programmes Dyspater et Minedor soutenus par la MSHC et sur l'ANR Archaedyn. Il convient d'assurer à l'axe émergent (4) les moyens de son démarrage. Dans le droit fil des pratiques antérieures du CHAC, chaque équipe a prévu des manifestations scientifiques échelonnées (journées d'étude et colloques) et des publications collectives. Certains axes comprennent un important volet d'expertises ou de conseils à des projets extérieurs (axes 2 et 3 notamment). Tous s'appuient sur de nombreux partenariats, régionaux, nationaux et internationaux (universités, centres de recherche, écoles françaises à l'étranger, collectivités territoriales, musées, etc.)

Le comité de visite recommande la poursuite de ces partenariats et le renforcement des liens avec la MSHC. Il souhaite que la tutelle soutienne les efforts de ce centre qui a su développer son attractivité, et que la mise en place de l'axe émergent, encore insuffisamment pourvu de sources de financement, soit encouragée.



Notation

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre Histoire Espaces et Cultures (CHEC)	A	A+	A+	A+	A

C1 - Qualité scientifique et production

C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 - Gouvernance et vie du laboratoire

C4 - Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 - Marchés et organisations

SHS2 - Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 - Espace, environnement et sociétés

SHS4 - Esprit humain, langage, éducation

SHS5 - Langues, textes, arts et cultures

SHS6 - Mondes anciens et contemporains

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des Unités de Recherche
Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur le Directeur,

Nous nous associons aux remerciements émis par la direction du laboratoire "**Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »**" (CHEC, EA 1001) aux membres du comité d'évaluation pour la qualité de leur travail. Vous trouverez ci-jointe la réponse de l'équipe de direction du laboratoire.

Nous partageons l'avis très positif du comité qui reconnaît à l'unité de recherche une excellente dynamique et une forte activité reconnue nationalement et internationalement. Le laboratoire a su intégrer de nouveaux arrivants tout en maintenant une forte cohérence et visibilité de ses questions scientifiques.

Le laboratoire est très bien intégré dans son environnement scientifique et universitaire. Il est un des éléments moteurs dans le développement d'axes structurants au niveau de la MSH. Un des points importants souligné dans le rapport, point qui est essentiel pour l'université, est la qualité de l'encadrement des doctorants.

L'université a engagé avec les unités de recherche qu'elle héberge l'homogénéisation des statuts et règlements intérieurs. Ce travail sera terminé avant la fin de l'année universitaire en cours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Clermont-Ferrand, le 18 avril 2011

La Présidente,



Nadine LAVIGNOTTE.



Philippe BOURDIN, professeur d'histoire moderne, directeur
à

Mme Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, présidente du comité d'expertise AERES du CHEC

OBJET : REPONSE AU RAPPORT D'EXPERTISE AERES

Clermont-Ferrand, le 21 avril 2011

Madame la présidente et chère collègue,

Mes collègues et moi-même vous remercions du rapport d'évaluation AERES du CHEC-EA 1001, qui marque bien les évolutions du centre lors du quadriennal en cours, et notamment sa capacité à accueillir les jeunes chercheurs (enseignants et étudiants) et son ouverture internationale. Nous prenons bonne note de la nécessité d'un chapeau introductif plus étoffé à notre présentation générale de nos activités pour mettre davantage en valeur notre politique scientifique globale, dont vous reconnaissez par ailleurs l'homogénéité. Si vous soulignez l'efficacité d'une gouvernance reposant sur le consensus, nous avons bien compris aussi les avantages que vous trouveriez à un règlement intérieur écrit, et nous nous engageons à le rédiger dans l'année, avec l'appui de l'Université Blaise-Pascal, qui en a fait un des éléments de structuration des équipes de recherche – ce règlement essaiera notamment d'envisager les solutions adéquates pour les rares cas de non-publiants.

À ce propos, permettez-nous, comme y invite du reste la liste des revues publiée sur le site référentiel de l'AERES, de préférer l'exigence de revues à comité de lecture, internationales ou nationales (les cas sont très différents selon les périodes historiques et les spécialités représentées au sein du CHEC : histoire, histoire de l'art, archéologie, musicologie, civilisations) à celle de revues de rang A dont le classement n'a cessé d'être discuté. Nous entendons tout à fait, en revanche, votre remarque sur l'abondance des rapports de fouilles qui ne se traduit pas par des articles ou travaux de synthèse, si bien même qu'un double numéro de la *Revue d'Auvergne* est prévu en 2012 pour pallier en partie ce défaut et que le CHEC a aidé à l'organisation récente d'une exposition publique, au cœur de Clermont-Ferrand, sur les enseignements de la photographie aérienne, qui a connu un grand succès.

Le temps consacré aux doctorants et aux personnels BIATOS lors de votre visite, et la qualité de votre écoute, ont été très appréciés des principaux concernés. Peut-être une note plus développée sur le résultat de ces rencontres aiderait-elle la tutelle à mieux mesurer l'investissement de chacun, l'aide apportée au fonctionnement des études doctorales (notamment par les initiatives de la Jeune équipe, les appuis financiers et matériels individualisés) et la lourdeur particulière du secrétariat légitimant un personnel de catégorie B.

Concernant enfin l'intégration du budget des cinq ANR dans le budget global du centre que vous suggérez, nous réitérons la réponse qui vous avait été faite lors de votre visite : ces budgets qui, à l'instar des contrats qu'ils soutiennent, donnent lieu à des expertises spécifiques, aident une partie seulement des enseignants-chercheurs du CHEC et des chercheurs extérieurs au centre, ce qui rend impossible de les globaliser.

En vous remerciant encore de l'attention que vous avez su porter aux différentes dimensions de l'activité du CHEC, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la présidente et chère collègue, l'expression de mes salutations les plus cordiales.



Philippe BOURDIN